

	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2001-128 R1		Diffusion : B	Date d'émission : 27 avril 2005	Page : 1/1
	Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.	
Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.					
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : 2001-128 édition originale			
Responsable de la navigabilité du matériel : AIRBUS SAS		Type(s) de matériel(s) : Avions A340-200/300			
Certificat(s) de type n° A.015 Fiche(s) de données n° A.015					
Chapitre ATA : 78	Objet : Désactivation des inverseurs de poussée en cas de panne de la vanne TRSOV				

AVIS D'ANNULATION

Cette Révision 1 annule la consigne de navigabilité (CN) 2001-128 qui n'est pas remplacée.

La CN 2001-128 a été diffusée pour exiger, en cas d'apparition sur l'ECAM du message "ISOL VALVE FAULT", la désactivation de l'inverseur de poussée affecté avant le prochain vol. A un moment donné, il a été jugé approprié de garantir la sécurité du système inverseur de poussée contre un déploiement intempestif en vol suite à un problème de qualité rencontré dans l'unité de commande hydraulique (HCU).

Par la suite, des analyses complémentaires ont démontré qu'il existait des marges suffisantes pour satisfaire aux objectifs de sécurité associés au cas de panne, même avec un taux de panne dégradé du HCU.

En conséquence, la MMEL a été modifiée pour revenir à la condition de "dispatch" d'origine pour une panne de la TRSOV en position ouverte, avec un délai autorisé de 3 jours pour la remise en état sans aucune demande particulière de désactivation de l'inverseur de poussée.

Par conséquent, cette CN est annulée.

Cette Révision de CN est approuvée sous la référence EASA n° 2005-3635 du 20 avril 2005.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

Edition originale : Dès réception à compter du 04 avril 2001
Révision 1 : 07 mai 2005